



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE  
**Actualité**

EDITION / N° 53 / OCTOBRE 2019



## Halloween

Nous vous informons que l'Halloween se déroulera le **jeudi 31 octobre 2019 à partir de 16h30** dans les rues de Sainte-Cécile-de-Milton.

Citoyennes, citoyens soyez prêts à accueillir : monstres, sorciers, sorcières, princesses, pompiers, fantômes, minions, etc. qui frapperont à vos portes le 31 octobre prochain.

Soyez accueillants ! Les enfants adorent cette fête où le plaisir est toujours au rendez-vous !



## PETITS MONSTRES, SOYEZ VIGILANTS !

### Voici quelques règles de sécurité:

- Portez des vêtements courts pour éviter de trébucher ;
- Maquillez-vous, ne portez pas un masque ;
- Ayez en main une lampe de poche ;
- Assurez-vous que vos vêtements soient clairs avec des bandes fluorescentes ;
- Discutez avec vos parents de votre trajet et de l'heure de votre retour ;
- Restez en groupe ou soyez accompagnés d'un adulte ;
- Parcourez un seul côté de la rue à la fois et évitez de traverser inutilement ;
- **Sonnez aux portes des maisons, décorées et éclairées SEULEMENT.**

*Bonne récolte d'Halloween!*

# MOT <sup>du</sup> MAIRE

**Chères citoyennes,  
Chers citoyens,**

Ce mois-ci, je vous parle de trois dossiers.

Tout d'abord, la présence de la S.Q. à des endroits problématiques sur notre territoire. Leur présence sera accrue à des périodes spécifiques afin de faire respecter, soit les limites de vitesse ou les arrêts obligatoires. Donc, ne soyez pas surpris de les croiser effectuant des opérations de radar dans le 1<sup>er</sup> Rang Ouest où il y a eu des vitesses captées dépassant les 140 kilomètres heure. Il en sera de même pour le 6<sup>e</sup> Rang, le 5<sup>e</sup> Rang et près de l'école sur la Principale. Une attention particulière sera aussi portée à l'intersection de la route Lanctôt et du 1<sup>er</sup> Rang Est, où quelques opérations ont eu lieu et de nombreux avis d'infractions ont été remis. Soyez vigilant et prudent!

Aussi, nous sommes régulièrement interpellé pour des cas de chiens qui ne sont ni attaché, ni en présence des propriétaires. Nous possédons une réglementation à cet effet, nous demandons votre collaboration pour la respecter. La présence d'un chien peut être un élément dissuasif afin d'assurer la sécurité d'une propriété. Par contre, plusieurs citoyens sont inquiets et anxieux lorsqu'un chien d'apparence menaçante s'approche d'eux malgré la présence des propriétaires sur le terrain. On parle donc, ici, de cohabitation. Pour l'administration municipale, nous allons toujours privilégier l'humain plutôt que l'animal, ce qui ne veut pas dire que vous ne pouvez en posséder un, tout au contraire. Ce que l'on vous demande, c'est de respecter la réglementation. Nous vous remercions de votre collaboration à l'avance. Sachez que ce respect sera apprécié de tous.

Finalement, la mise en place de la fibre optique par Cooptel a débuté. Celle-ci devrait être en place d'ici la fin de l'année. Donc, si Cooptel obtient toutes ses autorisations, il y a des possibilités que vous soyez contacté par eux afin de pouvoir profiter de leurs services. Plusieurs ont hâte, on vous comprend. Soyez assuré que tout est mis en place pour que tous les citoyens soient desservis, et ce dans les meilleurs délais. C'était l'un de mes engagements, et tout comme vous, je suis fébrile de pouvoir dire : « c'est fait, nous l'avons ». Aussitôt que nous aurons plus de développement sur le sujet, nous vous tiendrons informé. Au besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information. Prendre note que ce service sera disponible pour toutes les adresses qui ne sont pas desservies par Vidéotron et Bell.

Vous êtes notre raison d'être

*Paul Sarrazin*

## **Info-Élection VOTE CANADA**

21 octobre 2019  
Journée du vote officiel

**Chaque vote compte!  
Allez Voter!**

**Bureau de vote ouvert de 9h00 à 21h00**  
Centre communautaire, 130, rue Principale



# ORDRE <sup>du</sup>JOUR <sup>de</sup> L'ASSEMBLÉE

Séance régulière du mardi 15 octobre 2019, tenue au Centre communautaire,  
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19h30

## ORDRE DU JOUR

### 1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 15 octobre 2019

1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019

### 2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de septembre 2019

2.2 Approbation des comptes à payer

2.3 Approbation des travaux – subvention accordée pour le programme d'aide à la voirie locale – volets projets particuliers d'amélioration (PPACE) relativement au pavage du chemin Dale

2.4 Approbation des travaux – Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) relativement au pavage du chemin Dale

2.5 Modalités de paiement suite à l'entente signée avec Cooptel

2.6 Dépôt du procès-verbal de la séance de consultation publique du 19 septembre 2019 portant sur le 1<sup>er</sup> projet de règlement 591-2019 et le projet de règlement 592-2019

2.7 Adjudication du contrat à Yves Robichaud arpenteur-géomètre Inc. pour le lotissement de la nouvelle rue projetée (Marciano)

2.8 Modification de la résolution 2019-09-222 – Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation – Taxe d'accise 2019-2023 – Approbation partielle des travaux

2.9 SCM-2019-21 – Autorisation d'achat de mobiliers pour le 112 rue Principale

2.10 SCM-2019-25 – Autorisation d'achat d'un écran pour la salle du conseil au 112 rue Principale

2.11 SCM-2019-22 – Autorisation d'achat d'équipement informatique

2.12 SCM-2019-23 – Autorisation d'achat de rayonnages pour les archives

2.13 Adjudication du contrat SCM-2019-19 pour l'achat et l'installation d'équipement de télécommunication au 112 rue Principale

2.14 Autorisation de demander deux cartes Affaires Esso pour l'achat d'essence pour les véhicules de la Municipalité et le camion des premiers répondants

2.15 Autorisation de paiement à M. Normand Borduas – asphalte

2.16 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 3

### 3. Sécurité publique / Police – Incendie – Premiers répondant

3.1 Nomination d'une première répondante – Mme Annie Ducharme

3.2 Dépôt d'une demande au Programme d'aide financière du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour soutenir la coopération intermunicipale – Étude quant à l'optimisation des ressources de certains services de sécurité incendie

3.3 Réalisation d'une étude quant à l'optimisation des ressources de certains services de sécurité incendie oeuvrant sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska

### 4. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

4.1 Adjudication du contrat SCM-2019-24 - Travaux de pavage sur le 6<sup>e</sup> Rang

4.2 Adjudication du contrat SCM-2019-18 – Installation de 2 bornes électriques

4.3 Autorisation d'aller en appel d'offres SCM-2019-17 pour la réalisation des travaux au Centre communautaire - Projet accessibilité universelle

4.4 Adjudication du contrat de gré à gré SCM-2019-26 – pour analyse complète enrobés bitumineux pour la nouvelle rue entre les rues Boulais et Bagatelle

4.5 Adjudication du contrat SCM-2019-28– Projet d'aménagement paysager des immeubles municipaux

4.6 Sintra Inc – Autorisation de paiement – décompte numéro 2 et réception finale des ouvrages – travaux de pavage des rues Industrielle et Lachapelle – SCM-2017-08

### 5. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

5.1 Rapport des permis émis durant le mois de septembre 2019

5.2 Modification de la résolution 2019-09-242 – Demande de permis de construction

5.3 Adoption du second projet de règlement 591-2019 amendant le règlement de zonage no. 560-2017, sans modification

5.4 Adoption du règlement 592-2019 amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale PIIA no. 562-2017

5.5 Demande de dérogation mineure no. DPDR190099 / – Lots 4 281 775, 4 281 776 et 4 281 777

5.6 Demande de certificat d'autorisation pour enseigne / Lots 4 281 775, 4 281 776 et 4 281 777

5.7 Demande d'autorisation à la CPTAQ, Monsieur Mario Malo – Lot 3 555 693, pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture

### 6. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication

6.1 Municipalité alliée contre la violence conjugale

6.2 Demande de soutien financier Rendez-vous Galette hiver 2020

6.3 Participation de la Municipalité au projet de quartiers actifs en Haute-Yamaska

6.4 Politique familiale et des aînés – adoption de la mise à jour du plan d'action

6.5 Comité pour le suivi de la mise à jour de la politique familiale et des aînées (MADA)

6.6 Ministère de la famille – Mise à jour de la politique familiale municipale – Autorisation de signature – Convention d'aide financière 2017-2020

### 7. Développement économique / Industriel

7.1

### 8. Période de questions

### 9. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

## Bibliothèque en plein air

**\*\*\* Ouverte jusqu'à la fin octobre.**

La bibliothèque sera fermée durant la saison froide et elle sera de retour au printemps 2020.

Nous n'acceptons plus de dons de livres présentement. Nous vous tiendrons au courant lorsque nous serons prêt à en recevoir à nouveau. Merci à vous tous qui avez contribué et nous espérons que vous avez apprécié le service de bibliothèque plein air encore cette année. Merci aussi d'avoir respecté les lieux!

SVP Pensez rapporter les livres empruntés d'ici la fin octobre.



## Groupe de marche—comité Agir-Vert—POUR TOUS!

- \* Toujours les mercredis, 9h à 10h
- \* Départ Parc des Générations (entrée patinoire)
- \* Annulée en cas de pluie
- \* **Le groupe de marche sera en pause pour l'hiver dès la première neige**

## Rappel récupération piles et cartouches d'encre



La Municipalité récupère les piles et les cartouches d'encre pour vous. Simplement venir les porter au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les enfants de l'école primaire Ste-Cécile sont aussi invités à apporter les piles désuètes à l'école. Ils participent ainsi au concours « Récu-Piles » organisé par le comité Agir-Vert.

**Pourquoi c'est important de recycler les piles et cartouches d'encre?** Certaines contiennent des produits chimiques toxiques et des matériaux lourds. Réutiliser les matériaux précieux dans ces objets servent à concevoir de nouveaux produits et aide également à réduire le besoin d'extraire du sol des ressources inestimables, mais limitées. En récupérant, vous pensez environnement ! Bravo!



**Vous avez envie de vous joindre au comité Agir-Vert...** Contactez Isabelle Martin, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications par courriel à [viocommunautaire@miltonqc.ca](mailto:viocommunautaire@miltonqc.ca) ou 450-378-1942 poste 26.



**Implication :** Environ 8 rencontres par an pour organiser, maintenir, soutenir divers projets concernant l'environnement et les saines habitudes de vie. (Bibliothèque plein air, plantation d'arbres, boîtes à fleurs, récu-piles et bien plus...)

## INFOS-CITOYENS

### Dans la nuit du 2 au 3 novembre, on recule l'heure.

Dans la nuit du samedi 2 novembre au dimanche 3 novembre, il faudra reculer l'heure. À 2h du matin, dimanche, il sera en fait 1h.

### **Profitez-en pour effectuer le changement de pile de votre détecteur de fumée.**

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer sa pile. Les moments les plus propices pour le remplacement de la pile sont au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure. **PENSEZ-Y!**




**BESOIN D'AIDE ?**  
7 JOURS SUR 7  
211quebecregions.ca

**APPELLEZ 211**  
C'EST GRATUIT





Chaque année à l'Halloween, des milliers d'enfants déguisés en pirates, superhéros, fantômes et petits monstres déambulent dans les rues du Québec pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons.

Pour la Sûreté du Québec, la sécurité des enfants est une priorité et elle souhaite rappeler quelques consignes de sécurité pour l'ensemble des citoyens du Québec. Les parents sont invités à transmettre ces conseils à leurs enfants.

**Pendant la cueillette de bonbons :** - Sonnez aux portes en groupe ou avec un adulte et attendez toujours à l'extérieur des maisons ; - Parcourez un seul côté de la rue à la fois car traverser la rue plusieurs fois ne permet pas de récolter plus de bonbons. En plus d'être inutile, cela peut être dangereux ; - Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière et les feux de circulation ; - Ne vous approchez pas du véhicule d'un inconnu et n'y montez pas sans la permission de vos parents ; - Évitez de suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied. ☒ Ne rentrez pas dans la maison ou l'appartement d'un inconnu. - Évitez les maisons où la lumière d'entrée est éteinte;

☒ Vérifiez avec vos parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger. Les bonbons ne doivent pas être mangés si l'emballage est déjà ouvert ou perforé. Il faut savoir que les petits morceaux de bonbon dur peuvent étouffer les jeunes enfants.

**Pour les automobilistes :** - Les policiers demandent la collaboration des automobilistes qui devront être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite dans les zones résidentielles, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues, notamment aux intersections.

**Exercice en ligne :** - Pour s'exercer à devenir des pros de la sécurité le soir de l'Halloween, le 31 octobre, les jeunes sont invités à jouer au jeu interactif disponible au <https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/halloween/index.php>.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

Sources : SAAQ - <https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/materiel-educatif/halloween/> Croix-Rouge - <https://www.croixrouge.ca/cours-et-certificats/conseils-et-ressources-desecourisme/conseils-de-secourisme/conseils-de-securite-pour-l-halloween>

## Grande Marche, 5km Défi Pierre Lavoie.

Le 1er octobre dernier, a eu lieu la conférence de presse pour la Grande Marche 5 km Pierre Lavoie au Café de la Brûlerie pour les municipalités de la région.

Nous avons eu la chance de rencontrer le grand Pierre Lavoie, homme de passion. Il est très heureux de voir notre municipalité participer à cette belle marche. Nous vous attendons donc dimanche le 20 octobre en grand nombre.

**Gratuit! Inscription sur : [onmarche.com](http://onmarche.com)**



## Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton

Suite à une première rencontre, nous avons retenu spécialement 6 points contenant diverses actions:

- ◆ Une journée retrouvailles;
- ◆ Le centre d'interprétation et son contenu historique;
- ◆ Conférences historiques;
- ◆ Cahier souvenirs sur les derniers 25 ans/médias sociaux;
- ◆ Implication particulière des jeunes de 5 à 25 ans;
- ◆ Budget

Si l'un de ces points vous intéresse, il est toujours possible de se joindre au comité. Contactez Isabelle Martin 450-378-1942 poste 26. Il est important de savoir que votre implication peut se faire de diverses façons. Venez nous rencontrer lors de la prochaine rencontre, 18 octobre 18h30, Bureau municipal.

### ***Un peu d'histoire, d'hier à aujourd'hui...***

#### **En ce temps d'élection... voici les déboires politiques du curé Noiseux.**

« Le ciel est bleu et l'enfer est rouge ». C'est ainsi que quelques ecclésiastiques s'amusaient à décrire les partis politiques : Conservateurs—les bleus et Libéraux—les rouges. Certains prêtres profitaient de la messe pour parler politique en chaire à leurs paroissiens. Ceci provoquait souvent des divisions auprès des fidèles citoyens au lieu de les rassembler. Par contre, il était rare de voir l'évêché ou les paroissiens critiquer la façon de faire du prêtre.

En 1871, Ste-Cécile-de-Milton compte 1800 personnes et regroupe environ 300 maisons. Au village, on retrouve environ 25 édifices et résidences. En 1875, on dénombre deux notaires (Charles et Louis Brin), un médecin (Alfred Gaucher), l'hôtel de Joseph Ménard, une fromagerie, une fabrique de voiture à chevaux, un forgeron, une fonderie, l'école, l'église protestante et l'église catholique. Suivrons les années suivantes, le presbytère, la cordonnerie et la maison de pierre que l'on retrouve toujours sur la rue Principale en 2019.

Joseph Noiseux devient curé de Ste-Cécile-de-Milton en 1871. Au printemps et à l'été 1877, il entreprend une croisade contre les libéraux de St-Hyacinthe (en particulier) et ceux de sa paroisse Ste-Cécile-de-Milton. Il faut savoir qu'à cette époque, les idées politiques sont diamétralement opposées au Québec. Chez les libéraux, nous retrouvons surtout des notaires, médecins, avocats, commerçants et plusieurs anglophones. Chez les conservateurs, on y retrouve surtout le clergé et les habitants francophones.

Les prédications du curé Noiseux étant de plus en plus partisane, et souhaitant influencer ses paroissiens, un jour, il se laisse emporter et mentionne que les libéraux ne sont que des hypocrites en allant à la messe, faisant leur chemin de croix, allant à la confesse pour faire accroire qu'ils sont de bons catholiques. Il fait quelques autres sorties des plus partisans se disant même prêt à verser son propre sang pour le parti conservateur et qu'en politique « il fallait choisir entre les dires du curé, de l'évêque et du Pape ou ceux des petits avocats libéraux de St-Hyacinthe. »



Curé Joseph Noiseux

Choqués, 26 libéraux « tous Catholiques Romains » de la paroisse décident, au début de l'automne 1877, d'aller rencontrer Mgr Moreau, évêque à St-Hyacinthe. Nul n'aurait pu prédire que même si l'affaire semblait sérieuse qu'on tiendrait une enquête canonique... Elle s'est déroulée le dimanche 7 octobre, à la sacristie de l'église Ste-Cécile. Les témoins étaient le Vicaire général Joseph Alphonse Gravel et l'archidiacre du Chapitre, Alexis Bernard. Suite à la messe, on nomme les 26 noms qui sont sur la requête.

Suite au serment sur l'évangile, les témoins sont invités à comparaître. Sur les 26 signataires, seulement 9 osent se présenter devant les autorités religieuses. Certains prétendent qu'ils se sont trompés, d'autres aiment mieux se faire oublier... Une quarantaine de paroissiens prêtent serment en faveur du curé Noiseux et insiste sur le fait de la mauvaise interprétation qu'auraient donnée les protestataires au discours du curé. Ils affirment que M. le Curé parle bien contre le libéralisme, mais en général et non contre les libéraux de la paroisse. Le curé aurait écrit à l'évêché que les gens qui avaient signé lui en voulait pour d'autres motifs, comme le refus d'avoir une licence pour vendre de la boisson, ne pas avoir acheté le bois d'un commerçant pour la construction du presbytère, ne pas avoir fait élire l'un d'eux comme marguillier, etc. Le curé Noiseux écrit une autre lettre à l'évêque disant qu'il est bouleversé par cette affaire...

La décision de l'évêque Moreau est connu le 24 octobre 1877 et le curé Noiseux est reconnu non coupable. Mais... incorrigible, il repartira en guerre contre « la canaille libérale de St-Hyacinthe » en 1880.

La politique est bien différente aujourd'hui. Nous sommes beaucoup plus libre de nos choix. Alors profitons de nos droits pour aller voter!

Source : Marc Gendron, Société d'histoire de la Haute-Yamaska , 2013.

Pour plus de détails : <https://www.shhy.info/vie-rurale/les-deboires-politiques-du-cure-de-milton>

# INFOS-ORGANISMES

## L'atelier d'écriture à la plume et l'encre

La Municipalité de Roxton-Pond vous invite à son atelier d'écriture, à la Bibliothèque municipale, vendredi 25 octobre de 18h30 à 20h30.

Dans une atmosphère tamisée, venez explorer l'écriture à la plume et l'encre avec l'animatrice **Nathalie Benoît des Cantons de lettres !**

4 ateliers d'exploration en toute convivialité vous seront proposés dont un impliquant une œuvre d'art et l'autre une pièce musicale, histoire d'agrémenter votre inspiration.

~ Avec une pause-café + bouchées sucrées ~

Parce que dans une bibliothèque, on peut lire, écrire, explorer & découvrir!

Accentuez le plaisir, réservez une table entière pour votre famille et vos amis, si vous le souhaitez !

Info : Rachel Graveline ~ 450-372-6875 #261 ~ bibliotheque@roxtonpond.ca

~ 905 rue Principale ~ Roxton Pond



Apprenez-en plus à votre biblio!

**SUR LES LICORNES**  
**LES ASTRONAUTES L'AUTISME**  
**HARRY POTTER LA BIGOREXIE LES LEGO**  
**LOUISE PENNY LE QI GONG VIRGINIA WOOLF**  
**LE KIMCHI LE CANNABIS LES DINOSAURES FRIDA KAHLO LES LITTLEBITS**  
LE GUATEMALA LA JONGLERIE LE HAVY METAL DEMI LOVATO MINICRAFT LE COMPARTIMENT SQUELETTE LES DURAMANS

Semaine des bibliothèques publiques

21<sup>E</sup> ÉDITION  
**19 - 26 OCT. 2019**  
semainedesbibliotheques.ca

## MICHAËL RANCOURT & STEEVE DIAMOND

### SUR UNE MÊME SCÈNE!

Humoristes-imitateurs des voix des plus impressionnantes

**25\$ BILLET**

**DEUX SOIRS!**  
**MARDI 5 NOVEMBRE 2019 À 20H**  
**MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 À 20H**

au 235, rue Saint-Jacques, Local B - 303  
Auditorium du Cégep de Granby

**BILLETS EN VENTE**  
La Maison soutien aux aidants  
197, rue Paré, Granby  
La Société Alzheimer Granby et Région  
356, rue Principale, Local 3, Granby

Cet événement est une présentation de

dans le cadre de la Semaine nationale des proches aidants et grâce à nos partenaires :



1 800 711-1800

## La vente de poinsettias au profit de La Maison Au Diapason est de retour pour une 19<sup>e</sup> année!

Recevez de magnifiques poinsettias rouges, au coût de 20 \$ chacun, juste à temps pour la période des fêtes. En effet, les plantes seront disponibles le **28 novembre 2019**. Vous pouvez choisir de les ramasser à La Maison Au Diapason, aux Galeries de Granby ou aux Salons funéraires Désourdy de Cowansville.

À noter qu'il y a possibilité de livraison pour les commandes de 8 poinsettias et plus.

Deux façons de commander : En ligne : [www.jedonneenligne.org/audiapason/VP/](http://www.jedonneenligne.org/audiapason/VP/)

Par téléphone : 450-534-2002, poste 229

**La date limite pour les commandes est le 18 novembre.**

Feuille de commande (sur demande) à faire circuler parmi les employés, amis ou membres de la famille.

Merci de contribuer à maintenir la gratuité des soins et services offerts par La Maison et l'Équipe d'accompagnement Au Diapason dans les communautés de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska!







## COMITÉ DE L'ÂGE D'OR

Le comité remercie tous les participants à notre activité « Toast café ». Vous êtes de plus en plus nombreux à venir échanger lors de cette rencontre amicale. Comme toujours, nous sommes vraiment heureux lorsque nous avons le privilège de rencontrer de nouvelles personnes qui se joignent à nous lors de ces activités.

Lucienne Riel, présidente

## PROCHAIN TOAST & CAFÉ :

12 NOVEMBRE 8H30



### Autres activités :

**Cours de danse de ligne** : Tous les lundis à 9 h 30 avec Mme Jacqueline. Coût de chaque cours 5\$,

**Billard** : Tous les jeudis soir 19 h au Centre communautaire de Sainte-Cécile-de-Milton.

**Galet** : Tous les mardis à 13 h au Centre communautaire de Sainte-Cécile-de-Milton.

**Danse** : Tous les 2e vendredi du mois de 19 h 45 à 23 h, soirées dansantes à Sainte-Cécile-de-Milton.

Toutes les activités sont au Centre communautaire (130, Principale)

En novembre prochain, le Carrefour Action Municipal Famille (CAMF) célébrera le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) au Québec et le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

L'accréditation Municipalité amie des enfants a été implantée au Québec en 2009 comme un levier essentiel pour exprimer l'engagement de la municipalité à contribuer au développement global de l'enfant. L'initiative issue du programme Villes amies des enfants est une reconnaissance internationale de l'UNICEF qui incite les paliers gouvernementaux et municipaux à intégrer les droits des enfants dans leurs politiques, règlements, objectifs et dans la structure décisionnelle.

Après dix ans le taux de pénétration de l'initiative au Québec impressionne : **71 municipalités dont 2 MRC disposent de cette accréditation, et plus de 50 % des enfants du Québec habitent dans une municipalité accréditée MAE. Sainte-Cécile-de-Milton est membre depuis quelques années!**

Pour plus d'informations : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/evènements/10e-anniversaire-mae/>



Afin de favoriser le vieillissement actif, ces cours diversifiés de remise en forme sont offerts gratuitement aux aînés de 55 ans et plus, résidents à Sainte-Cécile-de-Milton.

Sans inscription, vous n'avez qu'à vous présenter les jeudis matin à 10 h au Centre communautaire situé au 130, rue Principale. N' hésitez pas à en profiter pour votre bien-être!

**Tous les Jeudis  
10h00 à 11h00  
Au Centre communautaire**

130, rue Principale



## Journée internationale des aînés—Merci pour votre participation à la soirée de jeux!

La Journée internationale des aînés 2019 avait comme thème « Des chemins de vie à découvrir ». Il s'agissait de rappeler à la population « l'importance du parcours des aînés dans notre société et la marque qu'ils ont laissée au fil temps et qu'ils laissent encore. » De nombreuses activités ont été organisées aux quatre coins de la Montérégie : conférences, salon des aînés, cafés-rencontres, spectacles, etc. illustrant le dynamisme et la créativité des aînés de notre région. La Conférence présentée en septembre par Monsieur Marcel Sabourin, porte-parole de la JIA, est disponible sur You Tube <https://youtu.be/HHqDpz9-r0> (photo : CTRCAQ) . Ici, notre soirée de jeux, a été apprécié par les participants. Ce sera à refaire! Merci pour votre présence!



## Prévenir le cancer—LE RADON

Le radon est un gaz radioactif qui provient de l'uranium naturellement présent dans la croûte terrestre. Le radon se trouve dans le sol, partout à la surface de la Terre. La quantité de radon dans le sol peut varier de façon importante d'un endroit à l'autre. Le radon peut aussi se trouver dans les eaux souterraines. Il peut s'infiltrer dans les bâtiments, surtout par les fondations. Il peut parfois s'accumuler et atteindre des concentrations qui peuvent entraîner un risque pour la santé. **Comme c'est un gaz qui n'a pas d'odeur, de goût ou de couleur, il est impossible de le détecter par les sens.**

**Effets sur la santé** - Le radon pénètre dans les poumons avec l'air que l'on respire. Les grandes organisations et les agences de santé internationales ont reconnu que le radon est un agent cancérigène. Il émet un rayonnement radioactif qui peut, à long terme, causer le cancer du poumon. Il est la deuxième cause de cancer du poumon, après le tabagisme. C'est aussi la première cause de cancer chez les non-fumeurs. Au Québec, de 10 à 16 % des décès par cancer du poumon sont associés au radon. Il s'agit de plus de 600 décès par année. Parmi ces décès :

- 60 % surviennent chez les fumeurs;
- 30 % chez les anciens fumeurs;
- 10 % chez les non-fumeurs.

Attention... Le radon **ne cause pas** :

- de troubles respiratoires, comme la bronchite chronique et l'emphysème;
- d'allergies;
- d'asthme;
- de malformations congénitales.

**Repérer les sources de radon dans un bâtiment** - Les concentrations de radon sont généralement très faibles à l'extérieur. Il se dilue rapidement dans l'air ambiant et, de ce fait, il ne cause pas de problème de santé. Le radon peut cependant s'infiltrer dans l'air intérieur des bâtiments, par différentes ouvertures .

- Le radon s'accumule principalement dans les pièces les plus basses et les moins ventilées d'un bâtiment, par exemple le sous-sol. La concentration de radon dans l'air intérieur d'une habitation peut dépendre de plusieurs facteurs :
- la concentration d'uranium et de radon dans le sol;
- le climat;
- la ventilation des lieux;
- l'étanchéité et l'isolation de la maison;
- la pression négative, c'est-à-dire le fait que la pression d'air soit moins grande à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur. Cette différence de pression a pour effet de transformer l'habitation en une sorte d'aspirateur. Le radon peut alors s'infiltrer par les fissures et les autres points d'entrée qui sont en contact avec le sol

**Le seul moyen de savoir s'il y a du radon dans une habitation est de le mesurer.**—Pour connaître la concentration de radon dans votre habitation, il faut la mesurer à l'aide d'un appareil de mesure appelé dosimètre. Il est conseillé de faire cette mesure pendant une période **d'au moins 3 mois** et d'effectuer la mesure de radon durant l'hiver. Vous pouvez mesurer la concentration de radon dans votre maison vous-même ou recourir aux services d'un professionnel. Ne vous fiez pas aux résultats des tests effectués dans une maison voisine de la vôtre ou dans d'autres habitations de votre quartier. En effet, la concentration de radon peut varier beaucoup entre les maisons, même si elles sont proches les unes des autres.

**Pour vous procurer un dosimètre, vous pouvez :**

- le commander sur le site de l'[Association pulmonaire du Québec](#), qui offre des dosimètres certifiés et approuvés par Santé Canada;
- consulter le site de [CAA Québec Habitation](#), qui fournit les informations pour se procurer un dosimètre;
- Vous procurer une trousse d'analyse du radon dans l'air dans certaines quincailleries.

Pour obtenir une liste de professionnels certifiés en mesure du radon au Québec, vous pouvez utiliser l'outil de recherche du [Programme national de compétence sur le radon au Canada](#) (PNCRC). Ce programme de certification est reconnu par Santé Canada et par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

**Mesure de protection individuelle**—Si vous fumez, la première chose à faire pour vous protéger contre le cancer du poumon dû au radon est de **cesser de fumer**. C'est la façon la plus rapide et la moins coûteuse de diminuer le risque de cancer du poumon associé au radon. En effet, une personne qui s'expose à la fois à la fumée du tabac et au radon augmente de beaucoup ce risque.

**Mesures correctives pour votre résidence**

- Vous obtiendrez de meilleurs résultats en appliquant plus d'une mesure corrective. Par exemple, vous pouvez :
- colmater les fissures de la fondation;
- sceller les ouvertures en contact avec le sol;
- vous assurer que les puisards sont couverts et ventilés vers l'extérieur;
- améliorer la ventilation de votre maison, particulièrement au sous-sol.

Si les concentrations de radon dans l'habitation sont très élevées, ces mesures ne suffiront peut-être pas, car elles n'empêchent pas complètement l'infiltration du radon. Dans ce cas, il faut faire appel à un entrepreneur qualifié.

**Source :** <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/radon-domiciliaire/>



## Halloween sans gaspillage

Pas toujours facile de décorer et de se déguiser lorsque l'on ne veut pas consommer inutilement. Voici quelques trucs et astuces pour une célébration des morts sans gaspillage!

### Des costumes 100 % recyclés

Lorsque viendra le temps de choisir vos costumes, favorisez le réemploi.



Pourquoi ne pas vous déguiser ou déguiser votre petit en escargot? Tout ce dont vous aurez besoin, c'est de papier d'emballage récupéré, de colle, de carton et de ruban. Il suffit de retirer les rubans et le déguisement est recyclable après son utilisation!

N'oubliez pas que vous avez toujours l'option de fabriquer votre costume avec vos propres vêtements, de louer un costume, ou de vous en procurer un usagé, plutôt que d'en acheter un neuf.

### Décorer sans gaspiller

Évidemment, la citrouille est un incontournable de l'Halloween. De plus, vous pouvez maintenant vous en départir dans le bac brun!

Vous pouvez également réaliser une jolie guirlande de fantômes faits à partir d'un vieux drap blanc découpé et rempli de feuilles mortes. Lorsque possible, privilégiez les décorations seconde main, empruntées ou faites de matériaux recyclables, comme du papier.

**Le truc inné**



Saviez-vous que vous pouvez vous départir de votre citrouille en la déposant dans le bac brun?

**Joyeuse Halloween!**



## Collecte des encombrants et des surplus de feuilles et de résidus de jardin



Deux collectes de surplus de feuilles et de résidus de jardin suivront : le **mercredi 23 octobre et le mercredi 6 novembre**.

Notez que vous pouvez apporter vos encombrants en tout temps aux écocentres, et que vous pouvez désormais déposer vos surplus de feuilles et de résidus de jardin directement dans le bac brun!

## DES EFFORTS COLLECTIFS QUI PORTENT LEURS FRUITS! DU COMPOST DISPONIBLE SANS FRAIS À LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE COWANSVILLE



Granby, 10 octobre 2019 – Plus de quatre mois après avoir donné le coup d'envoi à la collecte régionalisée des matières organiques, la MRC de La Haute-Yamaska est heureuse d'annoncer que plusieurs tonnes de compost en vrac sont maintenant prêtes à être redistribuées et à retourner à la terre. Les intéressés peuvent se présenter dès maintenant à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM).

Pour obtenir du compost, les citoyens doivent venir munis de leur pelle, ainsi que de leurs seaux ou sacs. Pour une question de sécurité, le port de gants pour la manipulation du compost est recommandé puisque celui-ci peut contenir des corps étrangers (étiquettes de fruit, morceaux de verre, etc.).

Les citoyens intéressés peuvent se rendre à la RIGMRBM au 2500, rang St-Joseph, à Cowansville en semaine, de 7 h 30 à 16 h, ou les samedis, entre 9 h et 16 h. La Régie est toutefois fermée les vendredis, de midi à 13 h. La distribution de la RIGMRBM s'échelonnait jusqu'au 29 novembre 2019.

Pour plus d'information, consultez le [www.region-brome-missisquoi.ca/distribution-compost](http://www.region-brome-missisquoi.ca/distribution-compost) ou communiquez directement avec la RIGMRGM au 450 263-2351.

Pour en savoir plus sur la collecte des matières organiques en Haute-Yamaska, visitez le [WWW.GENEDEJETER.COM](http://WWW.GENEDEJETER.COM).

## SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE : DES ACTIONS RÉALISÉES À 100 %!

Granby, 30 septembre 2019 – Cinq ans après l'entrée en vigueur de son premier Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, la MRC de La Haute-Yamaska dresse un bilan plus que positif de son application sur le territoire. À force d'efforts et de ténacité, les 55 actions prévues aux plans de mise en œuvre ont été réalisées!

Cet exercice a permis d'accroître l'efficacité des services de sécurité incendie œuvrant sur le territoire de la MRC et de mieux faire face aux risques qui y sont présents.

Pour répondre à l'objectif numéro un fixé par le ministère de la Sécurité publique, soit la prévention, la MRC a fait l'acquisition de trois outils majeurs de communication : la maison ToutRisque, une mascotte et un simulateur d'incendie. Ces outils sont mis à la disposition de tous les SSI du territoire pour des activités de prévention auprès de différents groupes d'âge. Quant à la formation sur l'utilisation des extincteurs portatifs, l'acquisition du simulateur d'incendie à l'échelle régionale a permis de bonifier l'offre existante. De plus, quatre dépliants ciblant les milieux agricoles, acéricoles, résidentiels et non résidentiels ont été produits. Ceux-ci permettent de sensibiliser citoyens et gestionnaires des risques propres à leur environnement.

Un important réseau d'entraide s'est également développé au cours des cinq dernières années, dont l'issu est la création de comités et de sous-comités de concertation réunissant les directeurs de tous les SSI œuvrant sur le territoire de la Haute-Yamaska. Cette collaboration intermunicipale a permis d'uniformiser certaines pratiques et réglementations en place, notamment l'adoption généralisée d'un règlement rendant obligatoire la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel sur chaque étage d'une résidence.

« Au cours des cinq années de mise en œuvre du Schéma, les services de sécurité incendie œuvrant en Haute-Yamaska ont fourni des efforts remarquables pour arriver, aujourd'hui, à des résultats plus qu'enviables. À la lumière de tous les changements positifs apportés, il ne fait aucun doute que le niveau de protection incendie s'est accru sur notre territoire et que les Yamascoises et Yamaskois sont entre de bonnes mains », se réjouit Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Face aux résultats obtenus, la MRC doit composer avec une nouvelle réalité en sécurité incendie. Elle prévoit s'inspirer de cette énergie nouvelle afin de réviser certains des objectifs et certaines des actions fixées pour les cinq prochaines années d'application du Schéma, dont la révision périodique est obligatoire. Cedit processus est par ailleurs déjà enclenché depuis mai 2019.

**\*\*\*Simulateur d'incendie lors de la Fête des Petits épouvantails, dimanche 20 octobre en après-midi.  
École Ste-Cécile. Bienvenue à tous !**

**Exception de la limite d'un bac roulant d'ordures par unité d'occupation** — Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la limite d'un bac roulant d'ordures par unité d'occupation est appliquée sur le territoire de la MRC. Afin d'accommoder des cas particuliers pour lesquels la limite est plus difficile à atteindre, le conseil de la MRC a pris la décision d'établir des exceptions pour certaines clientèles.

Les immeubles résidentiels suivants pourront disposer de plus d'un bac roulant d'ordures par logement pour un maximum de deux bacs supplémentaires par unité d'occupation :

- Les entreprises agricoles;
- Les familles ou les maisons intergénérationnelles de 6 occupants et plus;
- Les garderies en milieu familial;
- Les maisons d'accueil pour personnes âgées ou handicapées.

### Demande de bac supplémentaire

Les propriétaires pourront remplir un formulaire de demande à la MRC et devront fournir la preuve qu'ils font partie d'une des clientèles ciblées.

Après la validation de la demande, les citoyens recevront un autocollant qu'ils colleront sur le devant de chaque bac roulant d'ordures supplémentaire autorisé.

Dans le but de limiter les tâches administratives et pour réduire l'utilisation d'autocollants, l'inscription à ce service supplémentaire sera automatiquement renouvelée chaque année, à moins que le citoyen demande d'y mettre fin. Dans ce cas, l'autocollant devra être retiré et rapporté à la MRC. Le service sera mis en place dès le 14 octobre.

Informations supplémentaires :

Anne-Marie Lambert, géographe, M.Env  
Chef de projet, volet ordures et matières recyclables  
450 378-9976, poste 2224

## **COLLECTES DE FEUILLES MORTES**

Les prochaines collectes de feuilles mortes à Sainte-Cécile :

**23 OCTOBRE ET 6 NOVEMBRE 2019**

À cet effet, votre Municipalité contribuera pour une dernière année à cette collecte en offrant gratuitement dix sacs de papier par résidence pour la récupération des feuilles mortes et les résidus verts.

Pour la collecte, les feuilles et les résidus verts doivent être placés dans des sacs en papier en bordure de rue

**PRENEZ-EN POSSESSION AU  
BUREAU MUNICIPAL ...ET BON  
RAMASSAGE!**





# NOVEMBRE 2019

2-3		Retour heure normale
5	13h00	Galet-FADOQ-Centre communautaire
6		Collecte d'ordures ménagères, organiques et collecte de feuilles mortes
7	10h00	Cours d'Aînés Actifs-Centre Communautaire
7	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire
8	19h45	Danse FADOQ-Centre communautaire
9	10h	Cours d'Aînés Actifs-Centre communautaire
11	19h30	Séance publique-Centre communautaire
12	8h30	Toat & Café— Centre communautaire
12	13h00	Galet- FADOQ- Centre communautaire
13		Collecte des matières recyclables et organiques
14	10h00	Cours d'Aînés Actifs-Centre Communautaire
14	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire
18	18H30	Comité 175e—Bureau municipal
19	13h00	Galet- FADOQ- Centre communautaire
20		Journée internationale des droits de l'enfant
20		Collecte d'ordures ménagères et organiques
21	10h00	Cours d'Aînés Actifs-Centre Communautaire
21	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire
26	13h00	Galet- FADOQ- Centre communautaire
27		Collecte des matières recyclables et organiques
28	10h00	Cours d'Aînés Actifs-Centre Communautaire
28	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire



Sainte-Cécile-de-Milton

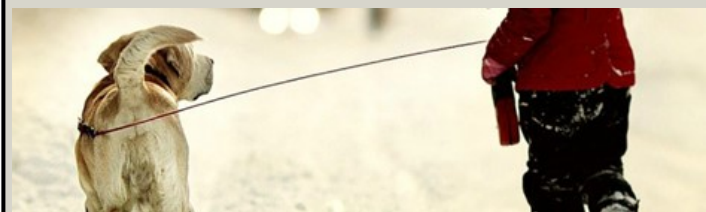
**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE LUNDI 11 NOVEMBRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE À 19H30.**

## Soyez prudent avec votre chien!

Le gardien d'un chien doit constamment être en contrôle de celui-ci et est responsable de son comportement. Il doit le surveiller en tout temps.

Quand le chien est attaché à l'extérieur d'un bâtiment, la longe doit avoir une longueur appropriée de manière à ne pas excéder les limites du terrain sur lequel il se trouve. Le recours à un collier électrique anti-fugue est considéré comme une maltraitance du chien et le rend agressif en situation de stress, ce qui engendre des situations de nuisances pour le voisinage (jappements, attaques, etc.).

Selon l'article 214 du règlement général n° G-100 de la municipalité, il est défendu à toute personne de faire des cruautés à un animal, de le maltraiter, le molester, le harceler ou le provoquer.



## Clôture à neige

Il est permis d'installer une clôture à neige du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante à au moins 3 m de l'emprise d'une rue.

## Brûlage des feuilles mortes

Il est interdit à toute personne de faire un feu d'abattis (brûlage de branches, de feuilles mortes ou de matières similaires) à l'intérieur du périmètre urbain et sur les terrains dont la superficie est inférieure à 5 000 m.c. en zone agricole. Dans les autres circonstances, un permis, accompagné de conditions, est nécessaire avant de procéder à un tel feu. Rencontrez le directeur de l'urbanisme et de l'environnement pour en savoir plus à ce sujet.

<b>Maire Paul Sarrazin</b> 450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	<b>Conseillers et conseillères</b>	
	Claude Lussier 450 405-3171 Sylvain Goyette 450 777-1346 Sylvain Roy 450 378-6909	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809 Johanna Fehlmann 450 777-5629 Ginette Prieur 450 372-6517
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 22
Comptabilité	Ginette Daigle comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 23
Loisir, vie communautaire, communication	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 26
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 24
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 25
Réception	France Tremblay mun@miltonqc.ca	450-378-1942